

# Parlons Vélo ! Municipales 2020 Douai (59500)

## Réponses de François Guiffard, au nom de la liste « Ensemble Faisons Douai »

– le 28/02/2020 à 11:45 –

### Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

#### Action n°1 : je m'engage

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 2 fois par an ;
- en établissant un budget annuel de 600000 euros

*Des contacts réguliers entre la mairie et l'association existent, il convient de les poursuivre*

Dès le début du mandat, nous remettrons à jour le plan vélo. Nous nous engageons à ne pas être en dessous du montant indiqué de 600 000 euros. Nous veillerons à l'application du plan vélo avec votre association et les services techniques lors de réunions biannuelles comme nous l'avons annoncé il y a deux semaines sur mon site internet : <https://francoisguiffard.fr/2020/02/velo-a-douai-les-calculs-sont-pas-bons-kevin>

#### Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

*bonne communication actuellement avec le service voirie*

Nous veillerons à entretenir les bonnes relations entre la mairie, ses services et votre association par la désignation d'une madame ou monsieur vélo et la mise en place du comité mentionné ci-dessous.

#### Action n°3 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Déjà mentionné en action n°2.

#### Action n°4 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

*Dans le cadre du programme Alvéole, une formation dispensée par DDV est prévue pour les employés municipaux*

Nous aurions besoin de davantage d'informations à ce sujet pour nous prononcer. Nous n'avons pas trouvé de détails au sujet des formations proposées dans les objectifs du programme Alvéole.

Il est toutefois bien entendu évident qu'une formation des agents municipaux chargés de faire respecter le Code de la route pour la pratique du vélo est nécessaire. Faire appel au savoir-faire de Droit de vélo semble tout à fait profitable.

### Développer un réseau cyclable cohérent

#### Action n°5 : je m'engage

Créer un réseau express vélo Poursuivre l'aménagement des boulevards et améliorer la sécurité des ronds points principaux : place L'Herillier, place d'Haubersart....

Comme indiqué dans l'article mentionné ci-dessus, nous souhaitons aménager un réseau cyclable complet et sans coupure. Nous aurons comme priorités l'adaptation au vélo des ronds-points place L'Herillier, place d'Haubersart, de la porte de Valenciennes, de la faculté de Droit, ainsi que de la rue de Cambrai et de l'avenue Georges Clemenceau pour faciliter la traversée Place Carnot – Gare de Douai.

#### Action n°6 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : rue du faubourg de Béthune

Effectivement, la rue du Faubourg de Béthune comme la rue de Cambrai présentent les mêmes problématiques. Nous prenons note et appuions cette proposition.

### Action n°7 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Créer des itinéraires des extérieurs vers la gare

La liaison entre la place Carnot et la gare via la rue Faidherbe est impossible et pourtant très pratiquée !

*En cours des faubourgs vers le centre ville*

Nous avons abordé ces points dans notre article sur les enjeux de la pratique du vélo à Douai, nous soutenons cette action.

### Action n°8 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines la sortie de Douai vers les grands axes reste dangereuse

Le franchissement du pont d'Esquerchin est ubuesque

Rue d'Aniche puis avenue Roger Salengro : pas d'équipement spécifique pour les vélos ; la chaussée est trop étroite, les automobilistes mordent sur la voie propre du BHNS pour doubler les cyclistes.

*vers Lambres, Sin le Noble, Cuincy, Esquerchin, Waziers...*

Nous sommes d'accord sur la nécessité de prise en compte de ces mauvaises connexions. Un usager de Cuincy nous avait par exemple remonté le décalage existant entre la connexion Cuincy - Faubourg de Béthune. De la même façon que nous avons des panneaux incitant au ralentissement à l'approche de nos écoles, nous pourrions également envisager la pose de panneaux incitant à la vigilance envers les cyclistes à l'entrée et à la sortie de ces localités.

### Action n°9 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur des nouveaux quartiers : Quartier Caux, quartier Vauban

Nous consulterons les usagers et représentants lors des projets d'aménagements. Nous pourrions proposer des arpentages collectifs d'un point A à un point B pour valider collectivement le tracé des pistes cyclables, l'intégration des espaces verts, l'installation de bancs publics et la convenance des aménagements aux piétons et personnes à mobilité réduite.

### Action n°10 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. les entrées, sorties et les abords des boulevards sont à revoir

Bien que les sommes engagées dans le plan vélo gouvernemental soient insuffisantes au regard des ambitions portées de 9% de déplacements à vélo en France, nous nous engageons à y prendre notre part.

### Action n°11 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

*en particulier rue de Tournai*

Si des temps d'échanges pratiques doivent avoir lieu, comme mentionnés plus haut, peut-être pouvons-nous envisager que ce soit à ce sujet ? Ainsi, nous et les services serons plus alertes sur la nécessité de l'entretien du réseau cyclable, particulièrement à l'automne et en cas de neige et intempéries.

Par ailleurs, nous aimerions avoir votre avis sur la nécessité d'engager le remplacement progressif de la peinture par un asphalte comme on en voit aux Pays-Bas. En effet, plusieurs usagers nous ont fait part de leur inquiétude pour circuler par intempérie étant donné le manque d'adhérence sur pistes cyclables.

## Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

### Action n°12 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes.

Tout à fait. Nous sommes d'avis de repenser l'ensemble du plan de circulation de sorte à mieux modérer la place accordée à la voiture en ville tout en fluidifiant le trafic. Nous souhaitons encourager les alternatives à la voiture individuelle comme les mobilités actives et les transports en commun mais aussi le covoiturage et l'autopartage.

### Action n°13 : je m'engage

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons.

Nous serons attentifs à la bonne application de la législation dans ce cas.

### Action n°14 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Du même ordre que l'action n°12.

### Action n°15 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. déjà en place en grande partie

Nous sommes d'accord. Nous avons d'ores et déjà identifié des zones d'aménagement de ralentisseurs dans les quartiers des faubourgs d'Esquerchin et de Béthune. Nous veillerons à être à l'écoute des demandes similaires dans l'ensemble des quartiers.

Par ailleurs, nous étudierons la création des premières vélo-rues douaisiennes, où les vélos sont prioritaires. Cette mesure concernera notamment la vieille ville et les rues où le double-sens cyclable se révèle risqué.

### Action n°16 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles. Rue de la Mairie, la cohabitation piétons vélos n'est pas évidente

Le croisement rue de Bellain, rue de la Mairie et place d'Armes n'est pas sécurisant

Nous sommes d'accord sur les différents points de rencontre identifiés.

### Action n°17 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

*En ciours*

Nous poursuivrons ces aménagements.

### Action n°18 : je m'engage

Mener des expérimentations de signalisation : Poursuivre la pose de panneau prioritaire tourne à droite et tout droit pour les vélos

*exemple : rue de Cambrai*

D'accord.

### Action n°19 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. av du Marechal Leclerc, rue du Gouvernement

Nous suivons de près la multiplication de ces expérimentations dans plusieurs communes de France. Nous étudierons la faisabilité de ces opérations, voire de création de « rues aux enfants », rues piétonnisées, végétalisées et débitumisées aux abords des écoles.

### Action n°20 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement vélo : développer les équipements avec le programme Alvéole.

D'accord. Nous souhaitons également sécuriser et rediscuter avec le SMTD les conditions d'accès à la Maison du vélo pour les cyclistes occasionnels (qui ne disposent pas d'un abonnement train), les étudiants et les apprentis ou créer un autre stationnement vélo couvert à définir en concertation.

## Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

### Action n°21 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé En cohérence avec les stations du BHNS, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

*Les ascenseurs de la gare ne permettent pas d'y entrer un vélo*

Nous poursuivrons cette mise en cohérence. Nous veillerons à ce que la passerelle faisant le lien entre la Clochette et la gare soit accessible à tous et défendrons une véritable volonté d'accueillir les cyclistes au sein de nos infrastructures ferroviaires et de notre réseau de bus.

### Action n°22 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Nous ferons un état des lieux à ce sujet pour combler les manques possibles.

### Action n°23 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Nous sommes d'accord.

### Action n°24 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Nous nous y engageons et nous veillerons à leur bonne utilisation, étant donné leur transformation récurrente en locaux poubelles/encombrants.

### Action n°25 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

C'est une solution intéressante pour désencombrer notre centre-ville et apaiser la circulation. Nous engagerons cette réflexion et la porterons au conseil communautaire afin d'entrevoir une mutualisation des moyens nécessaires.

### Action n°26 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Comme nous nous y engageons en novembre dernier (à cette adresse : <https://francoisguiffard.fr/2019/11/lancons-un-cheque-velo-pour-douai/>), nous créerons une aide municipale à l'achat d'un vélo, qu'il s'agisse d'un vélo-cargo, d'un triporteur ou d'un vélo pliant. En revanche, l'attribution de cette aide au VAE était controversée au sein de notre collectif à ce moment en raison des dégâts écologiques générés par la fabrication des batteries. Mais qui sait, ce problème pourrait bientôt être résolu, cocorico : <https://www.linfordurable.fr/entreprises/une-entreprise-francaise-cree-un-velo-electrique-sans-batterie-10816>

### Action n°27 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

*Location amorcée par le SMTD qui propose des VAE à diversifier et élargir*

La création d'un service de location longue durée nous semble appropriée pour initier à un changement des habitudes.

### Action n°28 : je m'engage

Mettre des locaux à disposition de l'association l'atelier tenu par DDV à la maison du vélo est trop exigü Le local rue de Marchiennes n'est pas pérenne.

Nous sommes d'accord pour que vous ayez un local digne du nom d'atelier.

## Promouvoir une culture vélo

### Action n°29 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Nous sommes d'accord pour combler les manques en stationnement couvert là où il y a lieu d'être.

### Action n°30 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Nous nous engageons à définir en concertation les lieux d'aménagement propices à leur installation (parcs municipaux en priorité ?).

### Action n°31 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Nous sommes d'accord avec ce principe.

### Action n°32 : je m'engage

Sensibiliser les agents au strict respect du code de la route et donc des aménagements cyclables et piétons.

*En particulier les forces de police*

Nous y veillerons. Il nous a été proposé de mener des actions de sensibilisation par la police municipale au respect des SAS vélos.

### Action n°33 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Nous étudierons cette possibilité ensemble en concertation avec les services. Nous souhaitons d'ores et déjà équiper notre police municipale en vélo, et nous privilégierons ce moyen de transport plutôt que la Zoé électrique.

### Action n°34 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Nous sommes surpris que ça ne soit pas déjà le cas. Nous nous en chargerons et nous veillerons à proposer au personnel un abri-vélo adéquat.

### Action n°35 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture". relayer en local la journée mondiale sans voiture le mardi 22 septembre

Nous sommes d'accord sur cette action.

### Action n°36 : je m'engage

Créer une "fête du vélo". A pérenniser chaque année début juin

Nous sommes aussi d'accord sur cette action.

### Action n°37 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable Commencer par l'exemplarité des véhicules de la police municipale souvent à l'arrêt sur les pistes cyclables.

D'accord, cela fait un autre lien avec les points mentionnés plus haut sur la formation et la sensibilisation au vélo des agents municipaux.

## Commentaires généraux

Nous nous devons de proposer une politique globale de développement de la pratique du vélo à Douai : pour nous, il est un véritable levier multifonctions. D'abord, l'augmentation de sa pratique est nécessaire pour participer aux objectifs de réduction de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre. Ensuite, il touche à la santé publique et participe à une meilleure qualité de vie par l'activité physique. Il ne faut pas oublier que c'est également un outil efficace pour une relocalisation de la consommation des douaisiens.

Alors que les Pays-Bas utilisent 8 fois plus que nous leur bicyclette, véritable moyen de transport plutôt qu'objet de loisir, les

seuls aménagements ne suffiront pas pour au moins tripler la part de nos déplacements à vélo avant 2024. Notre équipe mènera une politique très volontariste du développement des mobilités actives à Douai.